

famille monoparentale comptant deux enfants et ayant un revenu de 25 000 \$ à 30 000 \$ disposera d'un revenu supplémentaire compris entre 267 \$ et 346 \$.

Comment le député peut-il prendre la parole à la Chambre pour dire une telle sottise, quand il sait qu'on peut trouver dans ce document exactement le contraire de ce qu'il dit?

[Français]

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, parce que le ministre des Finances aime regarder dans son livre, peut-être qu'il serait assez gentil de répondre à cette question.

Le ministre des Finances nous a dit hier que le déficit du présent exercice devrait se chiffrer à 30,5 milliards de dollars, conformément à l'objectif du gouvernement. Cependant, le ministre n'a pas produit les chiffres sur le déficit dans les années à suivre. Le ministre est-il prêt, aujourd'hui, à nous confirmer que le déficit pour l'exercice en cours sera retenu à 30,5 milliards de dollars, et, deuxièmement, est-ce qu'il est prêt à regarder dans son livre et nous dire ce qui va se passer au sujet du déficit dans les années qui suivront l'imposition de sa TPS?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je peux confirmer, comme je l'ai dit, en de nombreuses occasions, que le déficit de l'année financière courante est tenu en laisse. J'ai dit aussi hier, dans mes remarques, que le déficit de l'an prochain subit des pressions et qu'il faudra probablement réduire les dépenses pour le garder en laisse. L'information nécessaire sera rendue publique au moment du budget.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, hier, nous avons vu le ministre se rétracter. Il s'est résigné, il a fait marche arrière, il a tenu compte des sondages et il a réduit la TPS à 7 p. 100. Je me demande maintenant s'il va écouter les consommateurs du Canada, les entreprises ainsi que les banquiers et s'il tiendra compte de la recommandation unanime du Comité des finances—il parle souvent de ce comité—et des recommandations des dix premiers ministres provinciaux.

Pour le bien des Canadiens et pour rester fidèle à l'esprit de Noël, le ministre des Finances reconnaîtra-t-il son tort et réduira-t-il les taux d'intérêt?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vois que mon collègue de Gander—

Grand Falls n'est pas ici parce qu'il pourrait aider le député à poser un peu mieux ses questions.

Le député parle des travaux du Comité des finances. J'ai ici un résumé qui montre que la recommandation ou la déclaration la plus souvent entendue aux audiences de ce comité concernait le fait que nous devrions remplacer la taxe existante de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants par une taxe sur les produits et services. Nous en avons tenu compte.

En faisant ces commentaires, le député me reproche de ne pas écouter les Canadiens. Quand je les écoute, il dit que je me Arétracte; quand je ne les écoute pas, il me le reproche. Nous écoutons, comme nous l'avons toujours fait, et nous continuerons à le faire.

Je ne répondrai pas à la question qu'il vient de poser. J'y ai répondu cinq ou six fois au cours des deux ou trois derniers jours. S'il veut bien me rencontrer, je lui expliquerai la situation en détail. Mais j'ai déjà répondu à cette question à la Chambre bien des fois.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, le ministre des Finances a promis aux Canadiens que la réforme fiscale serait accompagnée d'un régime fiscal plus équitable. Hier, il a annoncé qu'il fixait la TPS à 7 p. 100, du moins à titre provisoire. Ce faisant, il a demandé aux grandes sociétés et aux Canadiens gagnant des revenus élevés de ne payer que 400 millions de dollars, alors qu'il cherche à soutirer 5,5 milliards à tous les autres Canadiens, notamment aux gagne-petit, aux étudiants, aux personnes âgées et aux petites entreprises.

Étant donné que la taxe de vente est de nature essentiellement régressive, surtout du fait que les crédits d'impôt consentis aux démunis ne sont pas indexés, le ministre pourrait-il expliquer aux Canadiens ce qu'il entend vraiment par justice?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député demande. . .

Une voix: Est-ce à la page 12?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les collègues d'en face veulent savoir quelle page je cite. Ils n'ont pas lu ce document, car, autrement, ils ne poseraient pas ces questions.

Le député cherche à induire en erreur—je ne dirai pas que c'est délibérément—à la façon dont il exprime sa question. Il sait que, comme nous avons baissé le taux de 2 points de pourcentage, de toute évidence, nous pouvons réduire la protection que nous assurons aux acheteurs de maisons neuves ou aux personnes qui gagnent de faibles revenus, et nous pouvons aussi supprimer la réduction du